

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 40

Artikel: Moeurs académiques : (fin du siècle dernier et commencement de celui-ci) : le professeur Salchli. - Les trompettes de Jéricho. - Le bâtiment du collège transformé en caserne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

annonces, s'adresser exclusivement à
BUREAU DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 14, Lausanne.

Montreux, Yverdon, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Léonard, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La peste à Lausanne et dans le canton dès le XIV^e au XVII^e siècle.

M. le docteur Morax, chef du service sanitaire et vice-président du Conseil de santé, a publié récemment, dans le *Journal de statistique suisse*, un travail excessivement intéressant, fruit de longues et laborieuses recherches sur la climatologie, les causes de décès, les épidémies, les établissements hospitaliers, la liste et la biographie des médecins du pays et du canton, etc. Les innombrables renseignements qui y sont groupés méthodiquement rendront d'incontestables services à toutes les personnes qui s'occupent de questions sanitaires.

Cette statistique, qui ne contient pas moins de 190 pages in-4^e, reproduite par les soins du Conseil d'Etat, forme la 4^{me} livraison de la *Statistique du canton de Vaud*.

A l'occasion de la recrudescence qui se manifeste dans l'épidémie de peste qui règne au Portugal et en Afrique, nos lecteurs accueilleront sans doute avec intérêt les lignes suivantes empruntées au travail de M. Morax, et relatives aux ravages que la terrible maladie fit à Lausanne dans les siècles passés. — La place dont nous disposons ne nous permet de signaler que les cas les plus importants.

Des pestes fréquentes arrêtaient singulièrement les progrès de la population vaudoise jusqu'au XVII^e siècle. La peste noire qui, dans le milieu du XIV^e siècle, dévasta l'Europe et lui enleva en quelques années 25 millions d'âmes, c'est-à-dire le quart de sa population, fit aussi un grand nombre de victimes en Suisse.

En 1348, le terrible fléau s'abattit sur la province du Chablais et le Pays-de-Vaud.

En 1360, en septembre, la peste est si forte à Lausanne, que l'évêque permet aux ecclésiastiques, à défaut des notaires, de recevoir des testaments.

En 1439, une peste horrible ravage le diocèse de Lausanne.

En 1450, la peste tue 1400 personnes à Vevey et à La Tour.

En 1485, la peste sévit avec violence dans le canton. Les écoles sont fermées, les malades traités dans une maison isolée, à Ouchy. Le Conseil s'occupe « fiévreusement » de la construction d'un hôpital au Praz du Marchier, dans le territoire de St-Laurent.

En 1528, la peste est si violente que les *marrons*, appelés aussi *corbeaux*, anciens pestiférés, considérés comme immunisés, et enterreurs, reçoivent un traitement plus élevé, et l'hôpital de St-Roch ne peut contenir tous les malades.

En 1527, on place des gardes aux portes, afin de ne pas laisser entrer des personnes suspectes de peste. En 1528, la peste sévit au mois de mars, et plusieurs bourgeois se retirent à Ecublens où une boucherie est installée à leur occasion.

En 1530, 1531, 1532, 1542, 1551, le fléau continue.

Le 5 octobre 1564, ordre est donné au Conseil de suspendre, à cause de la peste, les revues (*monstres*) qui devaient se faire pour la venue du bailli.

En 1545, la peste enleva environ 300 personnes à Orbe.

En 1529, Vevey est ravagé par la peste. En 1542, une maison à l'usage des pestiférés est ouverte derrière l'Aile. En 1565, la peste ayant sévi d'une manière particulièrement violente et générale, les

loges ou petits pavillons construits à l'usage des pestiférés derrière l'église St-Martin ne suffisent plus. On bâtit des barraques derrière l'Aile.

En 1565, la peste arrive aux Ormonts et y tue 700 personnes.

Au village de St-Cergues, en 1598, on prêche et on baptise dans un pré.

D'après la statistique vaudoise, la peste, de 1564 à 1566, a enlevé environ 10,000 âmes au Pays-de-Vaud.

En 1612, dans le bailliage de Gessenay, dont le Pays-de-Vaud forme à peu près la moitié, la peste enlève 2500 personnes sur 8000 âmes.

A Vevey, en 1613, sur une population de 4500 âmes, plus de 1500 personnes en moururent. Tous les ministres en furent victimes.

De 1608 à 1611, la peste continue ses ravages en Suisse, parfois avec beaucoup de violence, surtout à Bâle, où elle enleva 6408 personnes en 1609.

Un célèbre chirurgien, Fabrice dit de Hilden, du lieu de son origine, lequel pratiqua à Payerne, à Berne et à Lausanne, a laissé des détails fort intéressants sur l'épidémie de peste qui régna à Lausanne à partir de juillet 1613. A la fin de novembre, la maladie y avait enlevé plus de 2000 personnes.

L'épidémie se répandit sur les villages et les villes du voisinage, causant une mortalité si effrayante, qu'on n'y récolta ni les blés, ni les raisins, ni les fruits des vergers. Les chaumières isolées furent atteintes jusque sur les plus hautes montagnes. A ce propos, Fabrice de Hilden signale parmi les véhicules possibles de la maladie les mouches à ver, qui pullulèrent alors.

En 1613, la peste emporta jusqu'à douze ministres de la classe de Lausanne.

En 1621, la disette était générale dans le pays; la mesure de froment coûtait alors jusqu'à 10 florins, et l'on fut réduit à triturer des glands pour en faire une espèce de pain. Une peste s'en suivit, qui pénétra dans la Vallée, où elle décima la population durant quatre étés consécutifs.

Au Chenit, les malades étaient abandonnés dans les maisons, tandis que la population saine vivait dans des baraquas au sein des forêts. A la mort des malheureux pestiférés, elles emportaient tout ce qui était dans la maison. On ne se donnait pas la peine de porter les morts au cimetière; on les jetait dans des fosses ouvertes à l'avance. On comprend aisément quelle misère dut s'ensuivre après un tel fléau.

Dès 1628 à la fin du XVII^e siècle, où la peste prit fin, elle régna encore dans de nombreuses localités du Pays-de-Vaud.

En 1652, tous les districts eurent la peste et un jeûne public fut ordonné.

Mœurs académiques.

(Fin du siècle dernier et commencement de celui-ci.)

Le professeur Salchli. — Les trompettes de Jéricho. — Le bâtiment du collège transformé en caserne.

A l'époque dont nous parlons, il y avait à l'Académie de Lausanne un professeur d'hébreu nommé Salchli, dont les élèves ont longtemps gardé le souvenir. Sa figure était très caractéristique, son nez fortement arqué, ses yeux exprimaient la bonhomie et une certaine finesse, enfin, allure originale dans toute sa personne. A côté de cela, le professeur Salchli faisait avec la main droite un mouvement pareil à celui des nourrices qui font les *petites marionnettes* devant leur nourrisson; ce geste bi-

zarre venait tout naturellement au professeur lorsqu'il contait à son auditoire quelque petite anecdote exilarante, tombant au milieu de l'interprétation la plus sérieuse.

« Eh, eh, eh !... messieurs, disait-il, en faisant le mouvement en question, écoutez-en une bonne ! » Et la narration commençait, puis elle s'engrenait si bien à quelque autre qu'on arrivait au bout de l'heure, l'un contant avec un feu qui allait toujours croissant, les autres enchantés d'une diversion qui était toujours la bienvenue. Après quoi venait la courte bénédiction latine d'usage. Et au mot : *Amen !* se faisait entendre un bruit assourdissant produit par la fermeture successive, non sans intention marquée de tapage, des divers tomes du texte sacré.

Lausanne voyait alors défiler sans cesse les troupes de la grande république; et le bâtiment du collège devenu caserne, avait dû chasser les élèves qui, s'éparpillant ça et là, s'étaient réfugiés dans les cabinets particuliers des régents et des professeurs. Salchli recevait donc chez lui ses élèves. Un jour, au sortir d'une de ces leçons à domicile, l'un des néophytes, en passant dans le vestibule attenant au cabinet du bon professeur, saisit une des nombreuses perruques qui attendaient le moment de passer sur le chef sacré du savant, selon son caprice ou suivant la solennité du jour. Il y avait là la perruque dite *l'académique*, avec ses proportions grandioses; celle des *dimanches*; celle de *la partie de boston* avec les dames de la rue de Bourg; et bien d'autres, dont quelques-unes avaient grand besoin d'être retapées.

Ce fut sur l'une de ces dernières que l'audacieux élève osa porter une main sacrilège. Cachée au fond de la poche du ravisseur, elle franchit le seuil de la maison se perdant sans doute en conjecture sur les nouvelles destinées qui l'attendaient en ce monde, où elle ne figurait plus depuis longtemps.

Au premier abord, on rit du tour, comme de tant d'autres, mais par un réveil de conscience et après sage délibération, on porta la perruque chez le premier barbier de la ville, avec ordre de la remettre dans l'état le plus distingué possible, et cela pour la veille du nouvel-an qui approchait.

Au jour solennel, le facteur apporta au professeur la perruque restaurée à miracle, enfermée dans un joli carton. Inutile de dire les suppositions auxquelles on se livra sur la source inconnue de cette aimable surprise.

A la première leçon de l'année, le bon Salchli débuta par les *petites marionnettes*, et dit à l'auditoire qui attendait comme de raison quelque nouvelle de l'aventure : « Eh, eh, eh ! messieurs, écoutez-en une bonne que vous ne devineriez jamais ! Croiriez-vous qu'on m'a donné une perruque de nouvel-an... à moi qui en ai déjà tant ! »

La perruque eut le même jour les honneurs d'une soirée de boston, rue de Bourg.

Aux approches des examens, le promeneur matineux ne manquait guère de rencontrer,

aux abords de la ville, des élèves lisant, mar-mottant, répétant, conjuguant, non sans gestes assez visibles de contrition, d'impatience, en songeant au jour redouté où il faudrait passer devant les experts.

L'un de ces infortunés, après avoir longtemps essayé ses forces sur la tâche, pourtant peu considérable imposée par le professeur d'hébreu, tourmenté de remords et des plus sérieuses appréhensions au sujet d'un mariage qui devait dépendre de ses futurs succès, prend enfin la résolution d'aller exposer à Salchli l'état déplorable où l'a mis sa paresse. Le voilà donc en grande tenue, culotte noire et bas de soie, cravate à pointes brodées par la main de l'objet aimé, roulant entre ses mains son tricorne, et en face du professeur. Après des paroles embarrassées de l'étudiant, sollicitant un humble recours à l'indulgence pour le jour des examens, la main droite de Salchli commença à tourner sur son pivot avec un mouvement d'impatience peu rassurant :

— Eh, eh, eh ! monsieur !... toujours des paresseux, toujours des traîneurs !... Et c'est à la veille des épreuves que vous remettez le temps d'être prêt !

Puis une longue mercuriale... « Eh, eh, eh !... le brelan... Bacchus !... Bacchus !... le brelan... *semper idem*, messieurs... Je n'entends rien... je n'ai pas le temps... c'est trop tard ! »

Au moment où le pauvre lévite allait se voir renvoyé sans miséricorde, il s'enhardit à préférer les mots de *prétendue désolée... mariage rompu* ! Cela fit changer un peu le ton de voix, l'attitude, l'expression du visage bizarrement contracté du professeur... « Eh, eh, eh ! monsieur, c'est donc le flambeau de l'hymen qui vous éblouit et vous a fait probablement tenir votre livre à l'envers jusqu'à présent !... Il ne manquait plus que des amourettes dans mon auditoire. »

Et Salchli se met à marcher à grands pas dans son cabinet, puis s'avance tout à coup vers la porte qu'il ouvre convulsivement, et, par un geste impérieux, invite l'élève à se retirer. Celui-ci jetant au terrible professeur un regard exprimant le comble du découragement et du désespoir, franchit le seuil. A ce moment Salchli l'arrêta par ces paroles mystérieuses : *Quand les trompettes de Jéricho sonneront, tenez-vous en garde !*... Puis la porte du sanctuaire se ferma brusquement.

Arrivé dans la rue sans trop savoir comment, le pauvre jeune homme rencontra un condisciple auquel il conta son aventure. Le confident, joyeux et serviable ami, tout à coup frappé d'un trait de lumière, prend la main du solliciteur angoissé et lui dit en riant :

— Sauvé ! mon cher, sauvé !... Les trompettes de Jéricho, peste !... le beau sujet ! Viens chez moi à l'instant, nous allons *timer* ensemble ce chapitre VI de Josué... toute la nuit ! Il y aura bien du mal si, demain, tu n'es pas en état de répondre brillamment là-dessus. Brave Salchli, voyez donc comme sous son air parfois renfrogné, il cache un cœur qui a pitié de la jeunesse malheureuse ! Comprends-tu à présent ?... Pouvait-il te dire en toutes lettres : Je vous interrogerai sur tel endroit... n'étudiez que cela pour demain ! Le pouvait-il ?

— Non, c'est vrai, imbécile que je suis !

— Allons, allons donc... en avant les trompettes de Jéricho ! et vive la joie ! Je serai de la noce, du moins j'y compte.

Le lendemain, la redoutable aréopage, devant lequel les deux amis comparaissaient avec leurs autres condisciples, ne s'aperçut pas de la petite manœuvre qui fit tomber en partage à notre étudiant, plus heureux que sage, le sujet d'interprétation si singulièrement offert comme planche de salut. En congédiant le répondant, qui avait parlé comme un rabbin, le bon Salchli dit encore en aspirant longue-

ment une prise de tabac : « Eh, eh, eh ! monsieur, c'est très bien ?... *optime* ! »

La suite de cette anecdote, c'est-à-dire les transports du couple amoureux, la noce, tout cela reste du domaine de l'imagination du lecteur.

Sel et salières-

Le sel est un aliment indispensable à l'homme. Dès la plus haute antiquité, il a été tenu en haute estime ; il était employé dans les sacrifices et les offrandes aux dieux ; il était le symbole de la purification. Chez les Hébreux comme chez les Arabes, le sel était aussi l'emblème de l'amitié et deux personnes qui en avaient mangé ensemble étaient unies par le plus sacré des liens.

Chez les Grecs et les Romains, le sel était l'habituel condiment ; il devait toujours être tenu dans un grand état de propreté, ainsi que la salière. Renvoyer cette dernière était considéré comme un mauvais présage. Cette superstition s'est perpétuée jusqu'à nous. Les nouveau-nés avaient à leur naissance le corps frotté de sel. Le mot *salarié* aurait pour origine la distribution de sel, faite régulièrement aux troupes romaines.

Quand une ville était détruite et rasée, on semait du sel sur son emplacement, parce qu'on croyait qu'il rendait le sol stérile.

A Rome, la salière était, en même temps qu'une pièce importante du service de table, un ustensile du culte familial. Toute famille, même de fortune très modeste, tenait à l'honneur de posséder une salière d'argent, qu'on se transmettait de père en fils. Le milieu de la table lui était réservé d'ordinaire, et quand on voulait faire honneur à un convive, on la plaçait devant lui.

La salière était posée sur un plat d'argent. Ceux qui étaient trop pauvres pour se procurer ce récipient, mettaient le sel dans une coquille.

Oublier de servir la salière ou négliger de l'enlever était un signe de mauvais augure.

Au moyen-âge, les gens du peuple utilisaient comme salière un creux fait dans une tranche de pain, et cet usage persista jusqu'au milieu du seizième siècle.

Au contraire, sur la table des rois et des grands, la salière était une pièce d'orfèvrerie de grande valeur et de formes compliquées. (Science illustrée.)

Lo comi boutequi.

L'ài a 'na sorta dè dzeins que ne passont pas po crouïu, et que ne sont portant pas tant bons : l'est cliào que rizont dâo mau qu'arrevè ài z'autro et dâi pouetès farcès qu'on l'ào fâ et que sè mettont dein dâi colèrès terribilès quand l'ào z'arrevè oquî à leu-mêmo. Cliào dzeins que cozont dinsè lo mau, s'ein faut dèmaufâ, kâ on ne pâo dièro comptâ dèssus.

L'est d'ùn coo dè cliào sorta que vo vu racon-tâ n'historie. Cé gaillâ étai comi boutequi et l'etion 'na troupa dè camarado tsi lo mêmò bordzâi. L'est prâo cazuet quand l'est qu'on marchand vâo teni dâi commis, kâ se ne sont pas dâi dzeins dè sorta, l'ài pâovont rupâ sè caramellès, medzi son sucro d'ordze et fifâ se n'anizette, et quouî sâ ! sont bin dein lo cas dè poâisi pè bliossèt dein lo teriâo iò on einfatè la mounia pè cliào pertes que sont su lè trabi-lès.

Lâi a cauquîs teimps, pè on deçando né que dein cliào mêmò boutequa iò étai noutron gaillâ, lo patron s'apêçut que manquâvè on part dè millè francs dein lo bouffet ein fai iò reduisâi se n'ardzeint et quand vâo criâ lo comi qu'avâi assebin onna cliào dè cé bouffet, qu'on lâi desâi Bedzognu, po lâi demandâ cein qu'ein irè, l'osé étai lavi du la vèprâo et adieu po corrè après.

Lo leindèman, qu'étai onna demeindze, la boutequa étai cliouite ; kâ faut bin que cliào comis aussont on dzo po sè reposâ, quand tandis chix dzo l'ont pézâ dâo café et dâo sucro, que cein est bin dè plie pèsant, ora qu'on veind pè quilo, et que l'ont tant tenu dè paquets dè tsecoria et dè batons dè canella. Et pâovont

assebin mi soigni l'ào z'haillons dè la demeindze.

Clià demeindze quie, don, lo gaillâ que vo racontò l'historie et que ne savâi rein dè rein, étai z'u bâire dè clià bourtiâ d'absinthe, devant dè medzi la soupa, à n'on cabaret iò trova on autro dè sè camerado, que lâi fâ :

— Sâ-tou iò l'est Bedzognu ?

— Na, porquie ?

— Pace que l'a lèva lo pi avoué on magot, que lo patron est furieux.

— Câise-tè !

— Oh ! rein dè pe su.

— Hi, hi, hi ! se recafè noutron lulu. Eh bin ! l'est 'na bouna farça, que cozo bin à noutron vilho ; l'est bin son dan ; cein lâi appren-drà on autro iadzo à mè disputâ po on demi pot dè venègro que y'è toumâ hiai. Ora, cor après ton Bedzognu et tè millè francs ! L'est bin fè ; Bedzognu est on bon bougro ; hi, hi, hi.

— C'est que n'est pas lo tot, se lâi refâ l'autro comi : ein decampeint, l'a robâ assebin ton parapliodze.

— Lo min ?

— Oi.

— Eh ! t'einlèvâi pi po 'na tsaravouta !

Le serment des soldats anglais. — On sait que l'armée anglaise n'est composée que d'engagements volontaires. Des racleurs ont la mission d'amener au bureau de recrutement ceux dont, par des promesses, ils ont pu se faire suivre. Et après une visite sanitaire, ils passent vers le colonel, devant qui ils doivent prêter le serment de fidélité à la Reine.

Voici comment s'accomplit cette formalité :

Dans le bureau du colonel, sous l'œil sévère des sergents, les engagés se sont alignés, droits et raides. La grandeur de la pièce et son luxe relatif, la présence surtout de l'officier supérieur les impressionnent visiblement. La main sur la couture du pantalon, les talons joints, une Bible à la main droite, ils attendent. Alors, le colonel demande :

— Vous êtes tous décidés à entrer dans l'armée régulière comme soldats au service de Sa Majesté ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! jurez de servir loyalement, sincèrement, Sa Majesté la Reine, ses héritiers et ses successeurs, de lui être fidèles et de la défendre de toutes vos forces, elle, ses héritiers et ses successeurs, dans leur personne, dans leur pouvoir, dans leur vie, dans toutes les difficultés qui pourraient se présenter, dans toutes les guerres et contre tous les ennemis possibles. Si vous êtes prêts à le jurer, portez la Bible à votre bouche. Et maintenant, tendez le bras droit en répétant avec moi : « Dieu m'y aide ! »

— Dieu m'y aide ! répondent en chœur les engagés.

Les voilà devenus soldats pour sept ans. Ils sont conduits à l'heure même chez l'officier-payeur et reçoivent leur première journée de solde. Dès le lendemain, on les dirige sur leurs corps respectifs.

Vive Napoléon !

Lorsque, vers la fin du siècle dernier, les patriotes vaudois, gémissant sous le joug de Berne, sollicitaient avec ardeur l'appui de la France en vue de faire rendre au Pays-de-Vaud ses anciennes franchises ; lorsque, plus tard, les armées françaises envahissant notre territoire assuraient notre indépendance ; lorsqu'enfin Bonaparte nous donna l'acte de médiation, qui fut pour notre patrie le commencement d'une ère de paix et de tranquillité, Napoléon était considéré comme notre bienfaiteur ; plusieurs même l'avaient en admira-